



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-DE-MARNE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

Service Police de l'Eau

Cellule Paris Proche  
Couronne

10 rue Crillon  
75194 PARIS cedex 04

**Nos réf.** : Dossier n°75-2012-00073

**Vos réf.** : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

**Affaire suivie par** : Claire MAYET

claire.mayet@developpement-durable.gouv.fr

**Ligne directe** : 01 71 28 46 91

**Courriel** : spe.dreee-if@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 18 février 2013

**Le responsable de la cellule Paris Proche  
Couronne**

à

EPA Orly-Rungis Seine Amont  
Tour Orix  
16 avenue Jean Jaurès  
94600 CHOISY-LE-ROI

*Avec accusé de réception*

**Objet : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau : ZAC Anatole France à Chevilly-Larue**

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement, relatif à l'opération citée en objet, un récépissé vous a été délivré en date du 28 septembre 2012.

Des observations sur la régularité du dossier ont été formulées par courriers du 12 novembre 2012 et du 18 décembre 2012.

Ayant reçu de votre part les éléments demandés le 13 février 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Un dossier de déclaration, une copie du récépissé et de ce courrier sont adressés dès à présent à la mairie de Chevilly-Larue où cette opération doit être réalisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le responsable de la cellule Paris  
Proche Couronne

Marc RIBARD



Certificat A1607  
Champ de certification  
disponible sur demande